

# Avec l'Enseignement Catholique Parrainez la scolarité d'un enfant

en situation de demande d'asile



Parce que l'Enseignement Catholique du Morbihan souhaite donner l'opportunité d'étudier à tous les enfants sans regarder d'où ils viennent.

**Vous pouvez nous aider à les aider !  
Soutenir l'éducation d'un enfant en difficulté  
est inestimable, Faites un don\*!**

**Par chèque :** à l'ordre du Fonds Saint Patern à : Fonds Saint Patern, CS 72196, 56005 Vannes Cedex.

En citant « Parrainer la scolarité d'un enfant en demande d'asile » N'oubliez pas de rajouter vos coordonnées si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal.

**Sur internet :** formulaire de saisie en ligne depuis l'Espace Dons (Scannez le QR code)

<https://fondssaintpatern.espacedons.com/projet/parrainer-la-scolarite-d-un-enfant-en-demande-d-asile>

\*Fonds habilité à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts. 66% pour les particuliers et 66 % pour les entreprises.

**En savoir plus : ec56.bzh**

**FS SAINT PATERN**  
FONDS  
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

Scannez le code  
pour faire un don



# Avec l'Enseignement Catholique Parrainez la scolarité d'un jeune

en situation de demande d'asile



Parce que l'Enseignement Catholique du Morbihan souhaite donner l'opportunité d'étudier à tous les jeunes sans regarder d'où ils viennent.

**Vous pouvez nous aider à les aider !  
Soutenir l'éducation d'un jeune en difficulté est  
inestimable, Faites un don\*!**

Scannez le code  
pour faire un don



**FS SAINT PATERN**  
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MORBIHAN

**Par chèque :** à l'ordre du Fonds Saint Patern à : Fonds Saint Patern, CS 72196, 56005 Vannes Cedex.

En citant « Parrainer la scolarité d'un enfant en demande d'asile » N'oubliez pas de rajouter vos coordonnées si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal.

**Sur internet :** formulaire de saisie en ligne depuis l'Espace Dons (Scannez le QR code)

<https://fondssaintpatern.espacedons.com/projet/parrainer-la-scolarite-d-un-enfant-en-demande-d-asile>

\*Fonds habilité à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts. 66% pour les particuliers et 66 % pour les entreprises.

**En savoir plus :** [ec56.bzh](http://ec56.bzh)